

FSF

ssp  vaud

sud

### Résolution unitaire manifestation 21 novembre 2023

La manifestation de ce soir, appelée par les trois organisations de salarié.e.s des secteurs public et parapublic la semaine dernière, est une étape dans le nouveau chapitre de la lutte en cours pour la reconnaissance de la valeur de notre travail.

Le 13 novembre, le Conseil d'Etat a annoncé qu'il indexerait les salaires 2024 du taux de l'indice des prix à la consommation, augmenté des 0,2% de hausse des grilles salariales que nous avons obtenus par notre extraordinaire mobilisation de ce printemps.

Que le Conseil d'Etat indexe à 100% du taux de l'IPC alors qu'il n'avait octroyé que la moitié de ce taux l'an dernier est un important succès des mobilisations des salarié.e.s. Mais nous savons toutes et tous que les salaires réels ont reculé et continueront de reculer en 2024. Pour que nos salaires conservent leur valeur, il nous faut 5% !

Notre présence ce soir, le succès de cette manifestation démontre que nous sommes prêt-e-s à nous battre pour nos salaires et pour les services publics et parapublics.

Pour continuer cette lutte les trois syndicats ont d'ores et déjà demandé au Conseil d'Etat d'ouvrir des négociations sur la mise en place de mesures salariales de compensation du renchérissement qui s'appliqueraient au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Cette revendication ne date pas d'aujourd'hui, ni de la semaine dernière : elle est nécessaire pour que nos salaires réels ne baissent pas ; elle est de tous nos courriers au Conseil d'Etat depuis la fin de l'été; elle est de toutes les séances de négociations que nous avons eues avec le Conseil d'Etat. Elle est, surtout, la réponse nécessaire à l'augmentation réelle du coût de la vie. 5%, c'est nécessaire et urgent !

Sans réponse positive du Conseil d'Etat au 30 novembre, les employé-e-s des services publics et parapublics donnent mandat aux trois organisations du personnel d'organiser la poursuite de la mobilisation à court et moyen terme par tous les moyens de lutte qu'elles estiment nécessaires (que ce soient des assemblées sur les lieux de travail, des rassemblements, des actions spécifiques, des manifestations, des débrayages ou des grèves).

L'indexation à l'IPC est une première victoire importante mais la question de la valeur du salaire va au-delà de cet indice largement insuffisant.

Nous demandons le maintien du salaire réel, nous demandons la pleine compensation du renchérissement. Nous sommes prêtes et prêts à poursuivre la mobilisation.